



France Relance en Martinique

Des concrétisations au 31 décembre 2020, plus de 35 millions d'euros déjà validés ou décaissés pour la Martinique

Dès 2020, France Relance en Martinique, c'est 15 millions d'euros en plus pour le BTP, 633 jeunes accompagnés dans l'emploi, 16 millions d'euros pour le soutien des collectivités.

Déjà en 2020, 2 projets d'entreprises industrielles ont été soutenus à hauteur de 1 million d'euros, et une dizaine de projets ont été déposés. En 2021, l'industrie martiniquaise bénéficiera de 32 millions d'euros de baisse d'impôts de production, de manière pérenne.

Par ailleurs, l'Etat et la Collectivité Territoriale de Martinique discutent actuellement le contenu d'un accord de relance qui est en voie de finalisation. Dans ce cadre, l'Etat territorialise 170 millions d'euros de crédits de France Relance au profit de la Martinique.

Enfin, pour mémoire, l'Etat a engagé en Martinique en 2020 quasiment 1 milliard d'euros de mesures d'urgence économique auprès des entreprises : 640 millions d'euros de PGE, 103 millions d'euros d'activité partielle, 100 millions d'euros de fonds de solidarité, 99 millions d'euros de report ou exonération de charges fiscales et sociales.

Quelques exemples de concrétisation de France Relance en Martinique dès 2020 :

- **Exemple #1. France Relance c'est le soutien à l'industrie martiniquaise :**
 - 2 entreprises ont été sélectionnées dès 2020 et seront soutenues à hauteur d'**1 million d'euros**, cette subvention participe à plus de 10 millions d'euros d'investissement. Une dizaine d'autres entreprises ont déjà déposé un dossier.
 - Les entreprises martiniquaises devraient bénéficier de **31,7 millions d'euros** de baisse des impôts de production dès 2021.

- **Exemple #2 : France Relance c'est un plan pour tous les Français : les Martiniquais se sont saisis des mesures de relance dès 2020,**
 - France relance a accompagné **le verdissement du parc automobile** des Martiniquais avec **650 primes à la conversion** et **bonus écologique** accordés depuis juillet.
 - En 2020, ce sont **13 particuliers** qui se sont saisis de **MaPrimeRénov'** et le dispositif a été assoupli au 1^{er} janvier 2021.

- **Exemple #3 : France Relance c'est donner des perspectives aux jeunes Martiniquais avec le plan « 1 jeune, 1 solution »**
 - plus de **633 jeunes Martiniquais ont bénéficié du « plan jeunes » en 2020**



- dont 341 primes à l'embauche de 4 000 € financées par France Relance ;
- dont 112 contrats d'apprentissage avec une aide de 5 000 euros ou 8 000 euros de France Relance ;
- dont 180 emplois aidés (PEC et CIE), financés par France Relance.

- **Exemple #4 : France Relance c'est 9,4 millions d'euros mobilisés pour la rénovation des bâtiments de l'Etat en Martinique, pour un meilleur confort des agentes et des usagers, et de l'activité pour le secteur du BTP.** Bénéficieront ainsi les agents et les usagers de meilleures conditions de travail et d'accueil :

- Les locaux des Finances Publiques de Fort-de-France,
- La Bibliothèque universitaire à Schoelcher,
- La DEAL Martinique à Schoelcher,
- Les locaux des Armées et du Service militaire adapté.

- **Exemple #5 :** France Relance c'est près de **16 millions d'euros d'acomptes déjà versés aux collectivités locales de Martinique** au titre de la garantie de leurs recettes fiscales, y compris les recettes d'octroi de mer, afin que les collectivités locales continuent d'agir en période de crise. C'est également **6 millions d'euros de dotation de soutien à l'investissement (DSIL) exceptionnelle engagés pour accompagner les communes dans leurs investissements en 2020.**

- **Exemple #6 : France Relance accompagne les entreprises martiniquaises à l'export, ce qui est essentiel pour leur intégration dans leur espace régional.**

- **6 entreprises martiniquaises** ont bénéficié en 2020 des « chèques export » de France Relance pour **les encourager malgré le contexte sanitaire à continuer à prospecter à l'international.**